BOUTEFLIKA A RÉUNI LES PRINCIPAUX RESPONSABLES DU PAYS JEUDI DERNIER

Révision de la Constitution en septembre

Abdelaziz Bouteflika a réuni, jeudi dernier dans ses bureaux de Zeralda, les principaux hauts responsables du pays avons-nous appris de source sûre. «Le Président les a reçus séparément, par petits groupes. Il y a eu en fait deux réunions», précise notre source. A l'ordre du jour de ces réunions secrètes, un seul point : la révision de la Constitution.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Ont pris part à ces réunions le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence, Ahmed Ouyahia, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd-Salah, le chef du département renseignement et sécurité, le général de corps d'armée Mohamed Médiene dit Toufik, les présidents respectifs du Sénat et de l'Assemblée populaire nationale, Abdelkader Bensalah et Larbi Ould Khelifa, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, «et de proches conseillers», probablement Boualem Bessaïeh et Tayeb Belaïz. «Le ministre de la Justice» y aurait également pris part.

Quoi qu'il en soit, Bouteflika a informé ses collaborateurs, au cours de ces conclaves, de sa décision de procéder à la convocation d'une session extraordinaire des deux Chambres du Parlement, pour adopter son projet de la révision de la Constitution et ce, le mois de septembre prochain. «Le président a décidé de libérer le projet de la nouvelle Constitution après avoir consulté tous ses interlocuteurs», nous confie notre source. «Ce projet de loi portant révision de la Constitution sera soumis à la réunion des membres des deux chambres du Parlement qui se réunira au Palais des nations du Club-des-Pins après son adoption en conseil des ministres. Il s'agira bien entendu d'un vote en bloc, sans débats, et sans aller à l'autre étape, le référendum» ajoute notre source. Soit exactement la même procédure prévue il y a de cela quelques mois, la révision devant initialement intervenir fin avril dernier. Quant au contenu de cette même révision, «tout est également prêt depuis des mois. Rien n'a été changé dans le contenu de la copie soumise pour information aux principaux responsables des institutions en avril dernier», nous révèle notre source. La mouture en question prévoit, en substance, le retour à la limitation des mandats présidentiels à un seul, renouvelable une seule fois, quelques prérogatives de plus pour le Parlement, le retour à l'ancienne fonction de chef du gouvernement avec un peu plus de prérogatives, hisser la langue amazighe au rang de langue nationale et officielle etc. Par contre, il n'y aura pas de poste de vice-président. Il est toutefois prévu de «revoir» l'article 88 de la Constitution, celui-là même qui avait empoisonné la vie à Bouteflika depuis le 27 avril 2013 !

Selon notre source, et comme décidé en avril dernier déjà, la maladie ne ferait plus partie des cas de force majeure pour lancer la procédure de l'empêchement s'agissant du poste de président de la République. Rappelons que ce projet de la révision de la Constitution remonte à novembre 2008.

A l'époque, Bouteflika convoquait également les deux Chambres du Parlement, essentiellement pour modifier l'article 74 de la Constitution de 1996, qui limitait le nombre des mandats présidentiels à seulement deux. Evidemment, dans l'objectif unique de se représenter pour la présidentielle d'avril 2009. Ce faisant, il s'engageait à procéder, pour après la présidentielle de 2009, à une autre révision «en profondeur» de la Constitution. Un engagement qu'il «oubliera» dès sa réélection le 9 avril 2009. Il ne se «rappellera» de cet engagement que sous la contrainte : surpris, comme tout le monde, par la tempête dévastatrice du «printemps arabe», l'homme lancera, le 15 avril 2011, dans un discours à la nation, son «projet de réformes politiques».

Il s'agissait de la révision de six lois fondamentales comme la loi sur les partis, le code de l'information, l'audiovisuel etc. et qui seront couronnées, s'engageait-t-il, par la révision de la Constitution après consultation de la classe politique, de la société civile et des personnalités nationales. Le président du Sénat, Abdelkader Bensalah sera chargé de mener ses consultations en juin 2011. La révision devait intervenir en automne 2011. Puis, de report en report, tout a été mis en place, avec même une commission d'experts installée par Sellal, pour procéder à la révision en mai 2013. Le report, cette fois, n'était dû qu'à l'accident de santé qui frappera Bouteflika le 27 avril 2013.

Après l'épisode du Val-de-Grâce, le feuilleton précédant le quatrième mandat, Bouteflika revient à la charge, via Sellal, en s'engageant publiquement à réviser la Constitution. Dès sa réélection, son directeur de cabinet, Ahmed Ouyahia est désigné pour mener des… consultations avec la classe politique, la société civile et les personnalités nationales. Ce sera chose faite en juin 2014.

Pratiquement avec les mêmes acteurs qu'en 2011 lorsque Bensalah était chargé du même travail. «A quoi bon lancer un autre round de consultations, les positions des uns et des autres étant connues», disait d'ailleurs Ahmed Ouyahia, il y a quelques semaines…

K. A.

RÉDUCTION DES DÉPENSES, RÉENDETTEMENT POTENTIEL

Le funambulisme du gouvernement

L'exécutif avoue jouer sur une corde raide en matière de gestion des finances publiques. Selon le Premier ministre, les dépenses globales seront réduites en 2016 de près de 9% tandis que la dette publique interne augmentera. Même s'il concède une marge de manœuvre favorable, Abdelmalek Sellal laisse entendre que le retour à l'endettement extérieur pourrait éventuellement survenir.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - «La situation est plus tendue pour les finances publiques que pour la balance des paiements», assurait hier Abdelmalek Sellal à l'ouverture de la réunion Gouvernement-walis.

Considérant que l'étalement de la baisse des cours du pétrole aura pour conséquences la contraction des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) et l'accroissement de la dette publique interne», le Premier ministre plaidera pour «des actions en matière de rationalisation des dépenses publiques et le développement du marché des capitaux». Ainsi, la dette publique ou l'ensemble des créances sociales, économiques et commerciales domestiques qui est actuellement faible, à hauteur de 7 à 8% du Produit intérieur brut (PIB), soit plus de 1000 milliards de dinars, devrait croître pour atteindre un taux de deux chiffres, voire entre 50 et 60% du PIB.

Photo : New Press.

Sellal reconnaît que le pays est dans une phase difficile.

Ainsi, Abdelmalek Sellal indiquera que des mesures de réajustement ont été décidées par le gouvernement pour rationaliser la dépense publique et mieux maîtriser le commerce extérieur et les flux de capitaux. Certes, il arguera de la nécessité de «préserver le pouvoir d'achat des Algériens et de poursuivre l'effort en matière d'action sociale et des programmes dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé et de l'éducation», se référant en cela aux directives du chef de l'Etat.

Néanmoins, c'est une attitude de funambule que le Premier ministre révèle puisque le gouvernement devra jouer sur une corde raide pour gérer les finances publiques. Certes, il considère que les «marges de manœuvre budgétaires et financières nous permettent d'aborder avec sérénité la situation». Toutefois, le Premier ministre n'écarte pas le retour éventuel à l'endettement extérieur. «Dans le cas où nous serions obligés – et je ne pense pas qu'on le sera – de recourir au marché financier international pour faire un prêt, nous aurons toutes les chances d'obtenir le prêt», assurera Sellal, arguant que l'Algérie est «crédible», soit «à l'aise de ce côté parce qu'on a même prêté au FMI».

Pourtant, le Premier ministre indique qu'en 2016, le gouvernement présentera un budget qui table sur une croissance de 4,6%, en hausse d'un point par rapport à 2015, et dont les recettes seront optimisées et les dépenses globales seront en baisse de près de 9%.

Notons que cette réduction projetée et dont la nature n'est pourtant pas explicitée pourrait être considérée comme inadéquate, infime par rapport à la forte baisse des revenus du pays, de l'ordre de 50% durant les premiers mois de 2015. Comme elle ne devrait pas avoir d'effet palpable sur le déficit budgétaire dont le creusement se poursuivra.

Même si M. Sellal affirmera que l'exécutif va «réduire les grands projets d'infrastructure, nous allons toutefois nous concentrer sur la maintenance des infrastructures que nous avons réalisées durant les années précédentes», il ne manquera pas d'assurer ne pas vouloir «entraver la réalisation du programme de logement ou les recrutements dans les secteurs de formation et de santé qui enregistreront l'ouverture de près de 10 000 nouveaux postes budgétaires».

Le Premier ministre estime, sans être cependant explicite, qu'il «vaut mieux compter nos sous mais sans faire caler le moteur économique qui soutient l'emploi et le pouvoir d'achat».

Selon le responsable de l'exécutif, les marges de manœuvre existantes «ne doivent pas être avancées pour justifier le statu quo. Il ne faut ni s'alarmer, ni s'endormir, mais bouger dans la bonne direction avec ambition et courage». Il affirmera ainsi l'engagement de l'exécutif à «rester dans une perspective de croissance», en faisant état de la poursuite du soutien aux entreprises, la facilitation de l'investissement ainsi que l'encouragement du secteur national productif.

C. B.

SELLAL RECOMMANDE UNE EXTRÊME RIGUEUR DANS LES DÉPENSES :

«Puisons le moins possible dans notre trésor de famille» !

Abdelmalek Sellal a réservé son discours, au cours de la rencontre gouvernement-walis, hier samedi à Djenane El Mithak à Alger, aux seules préoccupations économiques. Sciemment, il élude toutes les questions politiques et il ne sera question, dans son intervention, que sur cette crise, effectivement préoccupante, qui frappe les marchés pétroliers, son impact sur le pays et la manière d'y faire face.

Avec, tout de même quelques piques à l'adresse de l'opposition. «Les derniers mois qui se sont écoulés ont été marqués au niveau mondial par des tensions économiques, politiques et sécuritaires», dira le Premier ministre dès l'entame de son discours. «Le citoyen algérien, la classe politique (….) sont en droit de s'interroger sur les impacts de ces crises sur notre pays et son développement futur. Face à ces questionnements légitimes, le gouvernement a constamment fait le choix de la vérité et de la transparence car nous sommes convaincus que c'est l'unique voie pour gagner la confiance (…) mais aussi mettre à nu les amalgames, les surenchères et les tentatives de manipulation».

Pour Sellal, il ne faut pas se leurrer. «La baisse des cours pétroliers sur les marchés internationaux a été brutale et soudaine. Nombre d'analyses convergent vers l'étalement de cet épisode baissier sur une période plus ou moins longue avant des remontées prévisionnelles». La prudence doit dès lors être de mise, et pour longtemps. L'Algérie est, de l'aveu même de Sellal, face à une équation simple mais combien difficile : «Faire traverser au "navire Algérie" cette tempête, en continuant à moderniser notre pays et à le doter d'infrastructures socio-économiques tout en préservant les acquis sociaux et en puisant le moins possible dans notre trésor de famille constitué de nos réserves». Il annonce d'ailleurs la prise de plusieurs mesures à venir, notamment à travers la loi des finances pour 2016, allant dans le sens de plus de «rigueur» en matière de dépenses. Incitant les walis à faire montre de plus de souplesse en terme de procédures en vue d'encourager les investissements, Sellal fera également remarquer qu'un autre type de travail attend ses interlocuteurs : «Nous devons débarrasser nos villes et nos localités des fléaux qui les dégradent comme l'insécurité, l'insalubrité et l'occupation anarchique des espaces». L'Etat va-t-il enfin sévir, pour de vrai ? «Toutes ces décisions pour relancer l'économie et absorber le choc pétrolier toucheront des habitudes, des vieux réflexes et des intérêts. Elles recevront donc, des résistances plus ou moins fortes». Mais il n'y a pas que les walis qui doivent y faire face. L'Etat, au sommet de la hiérarchie, doit aussi donner l'exemple en faisant montre de fermeté et en ne reculant pas au moindre signe de mécontentement par rapport à n'importe laquelle de ses propres décisions. Il est d'ailleurs significatif que Nouredine Bedoui, le ministre de l'Intérieur, ait fait montre de fermeté à l'égard de la bête terroriste, lors de son allocution : «Nous vivons sur le plan régional de grands défis qui demeurent liés à la sécurité de la région et tout ce que certains groupuscules extrémistes et obscurantistes projettent comme mauvais dessein (…) Nous insistons encore une fois à leur assurer que les services de l'Etat, les éléments de l'ANP, de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, forts du soutien populaire, sont en permanence mobilisés pour déjouer leur malsain complot». C'est déjà cela…

K. A.